

Question à Jacques Delors en Commission des affaires européennes - 7 avril 2011

Régis Juanico : Ma question concerne la solidarité à l'égard des Européens les plus fragiles ou les plus pauvres. Vous avez été à l'origine, en 1987, du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD), qui permet aujourd'hui aux associations de solidarité telles que les Restos du cœur ou les Banques alimentaires de redistribuer les surplus agricoles de l'Union à 13 millions de personnes dans une vingtaine de pays. Ce programme est régulièrement remis en cause, notamment par l'Allemagne et par le Royaume-Uni. Pensez-vous qu'il soit menacé dans le cadre de la renégociation de la PAC ?

Jacques Delors : J'en viens au PEAD, dont on pourrait presque dire qu'il a été institué par un coup d'État. En 1987, les excédents agricoles étaient considérables. J'ai donc fait prendre par la Commission, qui a le pouvoir de gérer les excédents, la décision de les donner aux Restos du cœur et aux associations oeuvrant dans le même sens. On ne l'a pas porté à mon crédit, mais je le comprends fort bien : Coluche, c'est tout de même autre chose que Delors ! Bien évidemment, certains gouvernements souhaitent revenir sur cette décision – et ils le feront. La plupart des pays européens, en effet, n'aiment pas l'agriculture. Or l'agriculture, c'est aussi la France ! Durant les dix années que j'ai passées à la Commission, j'ai souvent été raillé parce que je défendais l'agriculture, et notamment la petite agriculture. Il faut savoir qu'aujourd'hui, il y a plus de pauvres dans les zones rurales que dans les zones urbaines, même périphériques. Les habitants des premières sont en effet contraints de prendre leur voiture pour aller travailler, ce qui leur coûte facilement 400 ou 500 euros par mois, pour ne prendre que cet exemple

Question à Hervé Gaymard en Commission des affaires européennes - 29 juin 2011

M. Régis Juanico. Le programme européen d'aide aux personnes les plus démunies (PEAD), créé en 1987, bénéficie à treize millions de personnes de vingt pays d'Europe. Son budget, qui assure 25 % des ressources financières des associations de solidarité va passer de 513 millions d'euros à 113 millions, à la suite de la plainte de l'Allemagne qui argue que ce programme a perdu tout lien avec la PAC. Est-ce un combat déjà perdu ou peut-on espérer qu'un minimum de solidarité sera maintenu ?

M. Hervé Gaymard, co-rapporteur. C'est l'honneur de l'Europe d'avoir découplé l'aide alimentaire de l'existence de surplus agricoles, au contraire des Etats-Unis. Le Président de la République s'est opposé à la diminution des crédits pour le PEAD, ce qui est également la position de notre groupe de travail, ce qui figure dans la proposition de résolution.